



FICHE DE RENSEIGNEMENTS A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Les associations de parents d'élèves sont vos représentants lors des conseils de classe ; elles siègent au Conseil d'administration, aux conseils de discipline, au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et au comité d'hygiène et de sécurité.

Dans chaque classe, des parents délégués bénévoles seront vos porte-paroles aux conseils de classe de fin de trimestre. Ils relayeront vos questions et remarques auprès des professeurs et de l'administration. Ils vous informeront trois fois par an de l'évolution de la classe au moyen des comptes rendus des conseils de classes trimestriels transmis par mail.

Pour préparer ces conseils, les parents délégués de votre classe peuvent avoir besoin de vous joindre par téléphone chaque trimestre, **avant le conseil de classe**.

Cet échange oral doit permettre de dresser un bilan avec vous sur la situation de votre enfant et d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Suite à la nouvelle loi sur les données personnelles les numéros de téléphones ne sont pas transmis par l'Education Nationale.

Vous trouverez à l'entrée du collège les panneaux d'affichage des associations, où se trouvent les coordonnées des responsables de chacune des associations. Vous pouvez les contacter notamment pour être délégué de classe.

Pour faciliter nos échanges pour les conseils de classe, merci de remplir ce formulaire

Elève : **Niveau :**

	Parent légal 1	Parent légal 2
Nom		
Prénom		
Tel mobile		
Tel fixe		